



Réunion publique
Conseil de quartier Pont de Flandre
Jeudi 7 décembre à 19h – école 105 bis rue de l'Ourcq



Réunion animée par Mahor CHICHE, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre.

ORDRE DU JOUR :

- Point d'information sur le **renouvellement du Conseil de quartier**
 - Retour et suites de **la Marche contre les violences** du 25 novembre
 - Point d'information sur le mode de concertation du **projet de pistes cyclables avenue de Flandre**
 - **La Gare**, nouveau lieu culturel du quartier, salle de concert de Jazz
-

POINT D'INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier fait travailler ensemble les différents acteurs du territoire et la Mairie du 19^e, participe au renforcement du lien social et à l'animation du quartier en organisant des événements (balades urbaines, réunions publiques, rencontres conviviales,...), en finançant des projets ou en en déposant au Budget Participatif (par exemple, le projet de bagagerie pour les sans-abris passage de Flandre). Comme le prévoit la Charte élaborée en 2014, le Groupe d'animation (constitué de 11 habitants et 10 « forces vives ») doit être renouvelé à mi-mandat. Ceux qui souhaitent (re)devenir membres doivent candidater avant le 27 janvier 2018. Un tirage au sort public aura lieu le 3 février 2018 à la Mairie du 19^e.

Pour plus d'informations, consultez le [site de la mairie du 19^e](#).

RETOUR ET SUITES DE LA MARCHÉ CONTRE LES VIOLENCES DU 25 NOVEMBRE

Cathy, habitante du quartier et co-fondatrice du collectif à l'origine de la Marche :

Depuis 17 ans, des jeunes du quartier sont impliqués dans des rixes inters et intra-arrondissements qui ont fait 6 morts et près de 300 blessés. Suite à la mort de Boubou (18 ans) en septembre 2017, des mères de plusieurs quartiers du 19^e, soutenues par les associations et clubs de prévention, se sont mobilisées pour organiser une marche contre les violences le 25 novembre 2017, qui a réuni 400 personnes. L'objectif : montrer qu'il n'y a pas de frontières entre les quartiers, que nous vivons dans un même arrondissement.

La marche était une démarche citoyenne, même si de nombreuses institutions et élu-e-s nous ont soutenus et étaient présents. Maintenant nous devons réfléchir collectivement aux suites de cette mobilisation : création d'un collectif ouvert à tou-te-s pour mobiliser le maximum d'acteurs. Nous sommes dans une bonne dynamique, avons envie d'œuvrer pour le quartier, nous sentons concerné-e-s et investi-e-s.

Contact : marchepourlapaix19@gmail.com / Facebook : [Mobilisation citoyenne du 19^e](#)

Les rixes sont un phénomène parisien, qui fait l'objet d'une étude par la police. Il y a plusieurs sujets (la question des drogues, celles des cambriolages, les problèmes de rixes et guerres de territoires), des phénomènes de violence qui en entraînent d'autres, pour lesquels la Mairie travaille en étroite collaboration avec le commissariat. Les clubs de prévention font également un travail essentiel. Afin de créer un climat plus sécurisant pour tout le monde, c'est important qu'il y ait des acteurs locaux, associations et habitants qui tirent la sonnette d'alarme, interpellent le Maire et la commissaire. Nous travaillons pour qu'ensemble nous puissions proposer des solutions pour le quartier et pour les jeunes.

Questions/commentaires

- *Je salue vos actions. Ces phénomènes ne datent pas d'hier. Rôle important des acteurs institutionnels (mairie, police, préfecture), vous n'êtes pas toutes seules. Merci à vous.*
-

POINT D'INFORMATION SUR LE MODE DE CONCERTATION DU PROJET DE PISTES CYCLABLES AVENUE DE FLANDRE

L'avenue de Flandre est un axe majeur du 19^e, aujourd'hui largement dominé par la circulation et le stationnement des véhicules. Habitant.e.s et usager.e.s en subissent les conséquences : embouteillages, bruit et pollution de l'air. Le Plan Vélo, doté d'un budget de 150 millions d'euros pour tout Paris, nous donne les moyens d'aménager le territoire pour créer des pistes cyclables. Dans un objectif de santé publique, nous vous proposons un projet pour améliorer la circulation et l'environnement, tout en préservant le dynamisme économique de l'avenue. Ce projet consiste à réaliser sur toute l'avenue des aménagements cyclables, faciliter et sécuriser les déplacements piétons en transformant le terre-plein central en promenade urbaine sans coupure, et réduire l'espace occupé par la voiture, en circulation comme en stationnement. Ce projet a été présenté à plusieurs reprises aux habitant.e.s et commerçant.e.s, notamment lors de réunions publiques des Conseils de quartiers concernés (Pont de Flandre le 26/04/17). Trois scénarii d'aménagement sont possibles, et le Maire a souhaité soumettre le choix du scénario mis en œuvre à une votation citoyenne.

Les 3 propositions soumises à votre choix ont en commun plusieurs améliorations de l'avenue de Flandre :

- Une piste cyclable protégée de part et d'autre du terre-plein central, chacune dans un seul sens de circulation. Ne pas faire rouler les vélos sur le terre-plein central pour ne pas mettre en danger piéton.ne.s et cyclistes sur le même espace de circulation.
- Une nouvelle promenade piétonne, avec des passages piétons surélevés qui relieront les actuels tronçons du terre-plein central afin de créer une promenade urbaine sans rupture.
- La réduction de la place réservée aux voitures, pour la circulation comme pour le stationnement, dans des proportions variables selon les 3 propositions.

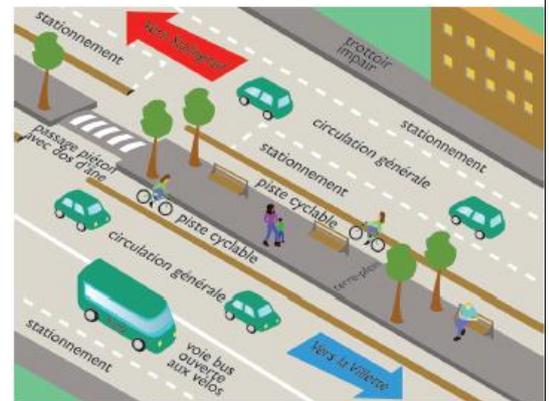
Scénario 1 : une piste cyclable de chaque côté du terre-plein central protégée par une bordure physique

Côté impair, file de stationnement reconstituée le long de la piste cyclable.

Conséquences du scénario n°1 :

- La réduction de 30% du nombre de places de stationnement sur l'avenue en surface, de 555 à 389 places
- La réduction estimée à 50% de la capacité de circulation des véhicules motorisés, côté impair.

→ Scénario 1 : 12,70 % (238 votes)

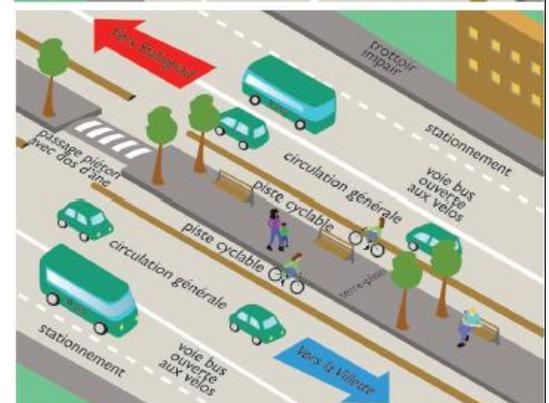


Scénario 2 : une piste cyclable de chaque côté du terre-plein central protégée par une bordure physique, avec voie de bus

Pas de reconstitution de stationnement le long de la piste sur le côté impair, pour créer une voie de bus côté impair qui améliorera la régularité du bus n° 54 sur ce tronçon. Conséquences du scénario n°2 :

- La réduction de 50% du nombre de places de stationnement en surface sur l'avenue, de 555 à 278 places.
- La réduction estimée à 50% de la capacité de circulation des véhicules motorisés, côté impair.

→ Scénario 2 : 61,05 % (1144 votes)

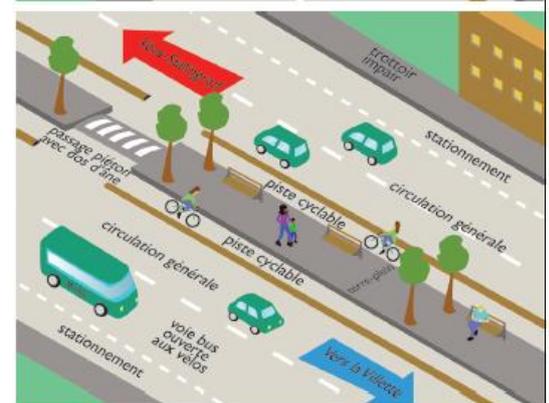


Scénario 3 : une piste cyclable de chaque côté du terre-plein central protégée par une bordure physique sans voie de bus

Pas de reconstitution de stationnement le long de la piste sur le côté impair et pas de création de voie de bus dédiée -> pas de réduction des espaces de circulation automobile. Conséquences du scénario n° 3 :

- La réduction de 50% du nombre de places de stationnement en surface sur l'avenue de 555 à 278 places.
- Les bus sont renvoyés à la circulation générale.

→ Scénario 3 : 25,56 % (479 votes)



→ Votation citoyenne du 11 décembre 2017 au 12 janvier 2018.

Sur le site internet de la Mairie du 19^e, par courrier, ou lors de permanences dans le quartier.

Résultats : 1874 votes au total ; le scénario 2 est retenu.

Questions/commentaires

- *Il n'y a pas de parkings publics ou privés pour garer sa voiture plusieurs heures.*

Les études montrent que de moins en moins de parisiens sont propriétaires de voitures, et que la capacité de stationnement en sous sol est supérieure au nombre de voitures. Il faut donc travailler à la sécurisation et à la tarification des parkings, nous faisons un travail dans ce sens avec les bailleurs.

Il faut accepter que nous changeons la ville, et qu'il y aura des pistes cyclables avenue de Flandre. La question c'est : dans quelle mesure ces aménagements impactent-ils la circulation des voitures ?

- *Votre politique est-elle de bannir la voiture ?*

La volonté d'Anne Hidalgo n'est pas de « bannir la voiture » mais faire plus de place aux piétons et aux vélos, il s'agit d'une promesse électorale. Il faut prendre en considération la santé des parisiens : la pollution automobile tue, sans oublier les accidents. On raisonne dans l'intérêt général. Ce n'est pas qu'à avenue de Flandre qu'on a décidé de réduire la voiture et de favoriser l'utilisation du vélo, c'est dans tout Paris. Lors du Budget Participatif 2015, le projet n°1 voté par les parisiens proposait plus de pistes cyclables. L'objectif de la municipalité est que l'aménagement qui va être fait soit le plus utile à tous, et pour cela tout le monde va devoir prendre de nouvelles habitudes.

Début des travaux : fin 2018/début 2019. Durée des travaux : entre 6 mois et un an.

- *L'avenue de Flandre est une voie économique, ce projet impacte les commerçants. Il faut prendre en compte cet aspect.*
- *Dans d'autres quartiers on voit que la réduction de la circulation et du stationnement n'impacte pas les commerçants. Avenue de Flandre, les grandes surfaces ont des parkings en sous-sol.*

Une réunion spécifiquement à destination des commerçant.e.s s'est tenue le 16 mai 2017 et a permis de recueillir leurs opinions et contraintes particulières. Les zones de livraison ne seront pas impactées par les travaux. Nous ne voulons pas nuire à nos commerçant.e.s.

- *Pas de piste cyclable prévue à Rosa Parks ?*

La gare Rosa Parks a été pensée comme un véritable lieu de passage. A terme il y aura peut-être une piste cyclable qui fera la continuité avec l'avenue de Flandre, la rue d'Aubervilliers, la rue de Crimée.

- *Il ne faut pas oublier que l'avenue de Flandre est au carrefour de plusieurs arrondissements.*

Le projet est prévu depuis 2014, il s'agit d'un engagement phare de la mandature de François Dagnaud. Le maire a bien sûr fait une concertation avec les maires des autres arrondissements concernés.

- *Est-ce que ce projet est fait en étroite collaboration avec le Grand Paris ?*

Cela n'a rien à voir, la connexion existe, mais nous n'allons pas attendre d'avoir réuni tout le monde avant de pouvoir avancer.

- *Avec le scénario 1, il risque d'y avoir des embouteillages*
- *Il y a deux voies maintenant mais une est utilisée pour les livraisons, donc dans les faits il y en a déjà une seule.*
- *Le scénario 2 présente l'avantage d'être cohérent avec le projet de modification des lignes de bus par la RATP dans quelques années, il faut prendre en compte cette évolution.*
- *Les différents scénarii sont-ils visibles sur le site de la mairie ?*

Oui tout à fait.

- *Il faut faire voter les réels concernés par ce projet, les commerçants c'est bien mais les habitants doivent être informés pour qu'ils puissent donner leur avis.*

Nous mettons en place une communication importante : magazine du 19^e, gazette du 19^e, flyer distribué dans les boîtes aux lettres, réseaux sociaux. Il faut aussi que les acteurs associatifs relaient l'information. Les gens qui s'informent sont aussi ceux qui le souhaitent, donc je vous invite à parler du projet autour de vous, pour appeler à voter.

- *Importance de l'état de santé des habitants de l'avenue de Flandre. Je suis étonnée que tous les habitants sont invités à donner leur avis sur ce projet et pas seulement ceux de l'avenue de Flandre.*

La mairie s'engage à ce que tous les habitants du 19^e puissent voter, comme c'était le cas pour le réaménagement de la Place des fêtes, car ce sont de potentiels usagers. Les permanences d'urnes auront lieu sur ou à proximité de l'avenue de Flandre.

LA GARE, NOUVEAU LIEU CULTUREL DU QUARTIER, SALLE DE CONCERT DE JAZZ

Julien de Casabianca, artiste et fondateur de la Gare Jazz

Nous avons transformé l'ancienne gare Pont de Flandre de la Petite Ceinture en club de jazz populaire. L'ouverture de ce club a permis de redonner vie à un lieu abandonné, et de créer 5 emplois (CDI) dans le 19^e. Nous travaillons également avec la Régie de quartier.

Le jazz est une musique transgénérationnelle. Nous ne voulions pas que la Gare soit un espace de boboïsation pure, mais un lieu qui abrite de la diversité à tout point de vue, un lieu vertueux pour faire la démonstration que c'est possible. L'entrée est libre pour permettre à tout le monde de venir, et de participer à la hauteur de ses moyens grâce à la participation libre. La formule est très simple : concert de jazz tous les soirs dès 21h.

Julien est par ailleurs le réalisateur du collage géant au 14 rue Mathis, dans le cadre d'un projet qui consiste à réaliser des collages urbains de personnages extraits de tableaux. En partenariat avec le musée Carnavalet et le soutien des associations et clubs de prévention (comme Jeunesse Feu Vert), ce projet a été réalisé avec les jeunes du quartier qui sont allés au musée pour sélectionner plusieurs personnages possibles. Ils ont ensuite réalisé une consultation auprès des habitants pour le choix final.



Photo : Julien de Casabianca

Questions/commentaires

- *Habitant de Curial, je salue cette action. Nous n'étions pas au courant de l'ouverture de ce lieu.*

Nous avons pourtant essayé de diffuser l'information dans toutes les boîtes aux lettres du quartier, nous n'en avons pas l'obligation mais voulions faire ce travail. Par conte, nous ne répondons pas aux journalistes mais comptons sur le bouche à oreille.

- *A la Gare il y a une très bonne ambiance, ce n'est pas bruyant et ça fait du bien au quartier.*

C'est un lieu dont les habitants doivent se saisir, qu'ils l'investissent. Nous souhaitons être à disposition des besoins et des projets des habitants et associations du quartier.



Photo : La Gare Jazz (Facebook)

Espace 19 Cambrai : dès le début Julien s'est investi dans le quartier, il s'agit d'un projet construit ensemble. Plein de choses se développent autour de la Gare, notamment un projet de jardin partagé.

L'association Espace 19 a obtenu des dons pour son projet de cours de français. Pour remercier les donateurs et inviter les participants, un moment festif est organisé à La Gare samedi 9 décembre de 14h30-18h.

Plein de beaux projets naissent dans le 19^e, le Conseil de quartier est un moyen de les faire connaître. Les réunions publiques ne doivent pas servir à parler seulement des problèmes, mais aussi à valoriser tout ce qui se passe dans le quartier.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr



Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#) / [Conseil de quartier Pont de Flandre](#)
Twitter : [monquartier19](#) / [ConseilPontdeFlandre](#)